

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2025/200627]

20 FEVRIER 2025. — Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 9 juillet 2020 portant renouvellement et nomination des membres du Conseil général de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles. — Extrait

Le Gouvernement wallon,

(...)

Arrête :

Article 1^{er}. A l'article 1^{er} de l'arrêté du 9 juillet 2020 portant renouvellement et nomination des membres du Conseil général de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles, les modifications suivantes sont apportées :

1^o le 1^o est remplacé par la disposition suivante :

« 1^o en tant que représentants des organisations représentatives des employeurs et représentants des organisations représentatives des travailleurs indépendants :

a) en qualité de membres effectifs :

- Monsieur Renaud FRAN CART;
- Monsieur Jean-Benoît LE BOULANGÉ;
- Monsieur Dominique VAN DE SYPE;
- Monsieur Bernard JACQUEMIN;
- Madame Laetitia DUFRANE;

b) en qualité de membres suppléants :

- Madame Anne-Sophie SNYERS;
- Monsieur Vincent EDART;
- Madame Anne-Laure MATAGNE;
- Monsieur Christophe WAMBERSIE;
- Madame Sophie DAMOU. »;

2^o le 2^o est remplacé par la disposition suivante :

« 2^o en tant que représentants des organisations représentatives des travailleurs salariés :

a) en qualité de membres effectifs :

- Monsieur Jean-François TAMELLINI;
- Monsieur Raphaël EMMANUELIDIS;
- Madame MINERVINA-NERVISA BAYON REYERO;
- Madame Bénédicte CANIVEZ;
- Monsieur Thibault DELEIXHE;

b) en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Enzo GRAMAGLIA;
- Madame Constantina PAPAMARINO;
- Monsieur Michel MATHY;
- Madame Gaëlle DENEZ;
- Monsieur Marc BECKER. »;

3^o le 4^o est remplacé par la disposition suivante :

« 4^o en tant que représentants des organismes assureurs :

a) en qualité de membres effectifs :

- Monsieur Jean-Pascal LABILLE;
- Madame Emilie VANDERSTICHELEN;
- Monsieur Frédéric POSSEMIERS;

b) en qualité de membres suppléants :

- Madame Anne VERHEYDEN;
- Madame Géraldine MALBURNY;
- Monsieur François Perl. ».

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le 20 février 2025.

(...)

Namur, le 20 février 2025.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal,
A. DOLIMONT

Le Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale,
Y. COPPIETERS

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2025/200628]

20 FEVRIER 2025. — Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 portant nomination des membres du Comité « Handicap » de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles. — Extrait

Le Gouvernement wallon,

(...)

Arrête :

Article 1^{er}. A l'article 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 portant nomination des membres du Comité « Handicap » de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles, les modifications suivantes sont apportées :

1^o le 1^o est remplacé par la disposition suivante :

« 1^o en tant que représentants des fédérations d'institutions et de services qui s'adressent à des personnes handicapées :

a) en qualité de membres effectifs :

- Madame Carine STEUX;
- Monsieur Christophe COCU;
- Monsieur David LEFEBVRE;
- Madame Anne-Sophie DELIZÉE;
- Monsieur Eric REGALI;

b) en qualité de membres suppléants :

- Madame France PÉPIN;
- Madame Sognia ANGELOZZI;
- Madame Astrid SIMILON;
- Madame Anne REMACLE;
- Monsieur Xavier DUREL. »;

2^o le 2^o est remplacé par la disposition suivante :

« 2^o en tant que représentants des associations représentatives des personnes handicapées ou de leur famille :

a) en qualité de membres effectifs :

- Madame Jocelyne BURNOTTE-ROBAYE;
- Madame Emilie DE SMET;
- Monsieur Thomas DABEUX;
- Madame Ouiam MESSAOUDI;
- Madame Frédérique THEUNISSEN;

b) en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Régis GRANDGAGNAGE;
- Madame Stéphanie DEMARTIN;
- Madame Marie RAOUT;
- Monsieur Jean-Marie HUET;
- Madame Alice SULS. »;

3^o le 4^o est remplacé par la disposition suivante :

« 4^o en tant que représentants des organisations représentatives de l'ensemble des employeurs et des organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs indépendants :

a) en qualité de membres effectifs :

- Madame Elise LAY;
- Madame Céline MALDAGUE;

b) en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Dominique VAN DE SYPE;
- Laetitia DUFRANE. »;

4° le 5° est remplacé par la disposition suivante :

« 5° en tant que représentants des organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs salariés :

a) en qualité de membres effectifs :

- Monsieur Raphaël EMMANUELIDIS;

- Madame Stéphanie PARMENTIER;

b) en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Michel MATHY;

- Monsieur Thibault DELEIXHE. »;

5° le 6° est remplacé par la disposition suivante :

« 6° en tant que représentants des organismes assureurs :

a) en qualité de membres effectifs :

- Madame Gisèle MARLIÈRE;

- Madame Ethel VANDIEST;

- Madame Joëlle JOSSE;

2° en qualité de membres suppléants :

- Madame Valérie DELINCÉ;

- Madame Elodie BOURDOUX;

- Monsieur Tanguy DURENNE. ».

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le 20 février 2025.

(...)

Namur, le 20 février 2025.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal,
A. DOLIMONT

Le Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale,
Y. COPPIETERS

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2025/200629]

20 FEVRIER 2025. — Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 portant nomination des membres du Comité « Familles » de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles. — Extrait

Le Gouvernement wallon,

(...)

Arrête :

Article 1^{er}. A l'article 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 portant nomination des membres du Comité « Familles » de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles, les 1° à 4° sont remplacés par les dispositions suivantes :

« 1° représentants des organisations représentatives de l'ensemble des employeurs et des organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs indépendants :

a) Monsieur Renaud FRAN CART, Monsieur Vincent EDART; Madame Anne-Laure Matagne, Madame Laetitia DUFRANE, Madame Paulette PIRON en qualité de membres effectifs;

b) Madame Elodie CHARLES, Monsieur Marcel RATY, Monsieur Dominique VAN de SYPE, Monsieur Samuel SAELENS, Monsieur Harold VINCENT en qualité de membres suppléants;

2° représentants des organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs :

a) Monsieur Michel MATHY, Monsieur Raphaël EMMANUELIDIS, Madame Gaëlle DEMEZ, Monsieur Thibault DELEIXHE, Madame Véronique DELLISSÉ en qualité de membres effectifs;

b) Monsieur Jean-François TAMELLINI, Madame MINERVINA-NERVISA BAYON REYERO, Madame Patricia BIARD, Madame Sandra ANTENUCCI, Madame Julie Macq en qualité de membres suppléants;

3° représentants d'autres organisations intéressées à la gestion de la branche « Familles », désignés par le Gouvernement :

a) Madame Laudine LAHAYE, Madame Linda CULOT, Madame Caroline LEROY, Madame Caroline TIRMARCHE, Monsieur Damien HACHEZ en qualité de membres effectifs;

b) Madame Noémie VAN ERPS, Madame Soizic DUBOT, Madame Christine VANDERVOORDE, Madame Lola GALER, Madame Jennifer SEVRIN en qualité de membres suppléants;

4° représentants des caisses d'allocations familiales :

a) Monsieur Luc SALFI, Monsieur Marc NENS, Monsieur Sylvain HOVINNE, Madame Françoise ABAD GONZALEZ, Madame Evelyne BONTEMPS en qualité de membres effectifs;

b) Monsieur Henri SCHOENENBERG, Madame Martine BECQUEVORT, Monsieur VAN TRUONG SONG HONG, Madame Laurence CUVÉLIER, Madame Cathy PAZDZIOR en qualité de membres suppléants ».

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le 20 février 2025.

(...)

Namur, le 20 février 2025.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal,
A. DOLIMONT

Le Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale,
Y. COPPIETERS

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2025/200630]

20 FEVRIER 2025. — Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 portant nomination des membres du Comité « Bien-être et Santé » de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles. — Extrait

Le Gouvernement wallon,

(...)

Arrête :

Article 1^{er}. A l'article 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 portant nomination des membres du Comité « Bien-être et Santé » de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles, tel que modifié, les modifications suivantes sont apportées :

1^o le 1^o est remplacé par la disposition suivante :

" 1^o en tant que représentants des organisations professionnelles du secteur de l'aide et des soins ainsi que des organisations représentatives des hôpitaux, établissements, ou services d'aide et de soins ou de leurs gestionnaires dont au moins un représentant des secteurs de la prévention et de la promotion de la santé :

a) en qualité de membres effectifs :

- Monsieur Luc HERRY;
- Madame Aline HOTTERBEEEX;
- Monsieur Philippe DEVOS;
- Monsieur Jean-Marc ROMBEAUX;
- Monsieur Pierre DRIELSMA;
- Madame Olivia RASKIN;
- Madame Jodie LEGRAND;
- Monsieur Vincent FREDERICQ;
- Madame Déborah DEWULF;
- Monsieur Yves SMEETS;
- Monsieur Marc XHROUET;
- Monsieur Gaël VERZELE;

b) en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Xavier MUSCHART;
- Madame Catherine DECHEVRE;
- Monsieur Marc DEMESMAECKER;
- Madame Pauline BASTIN;
- Madame Marjorie GOBERT;
- Madame Anne-Marie DEHON;
- Madame Dounia OUHADID;
- Madame Catherine DHONDT;
- Madame Alice FLAHAUT;
- Madame Emmanuelle CEYSENS;
- Monsieur Philippe LEJEUNE;
- Monsieur Fabian GENARD. »;

2^o le 2^o est remplacé par la disposition suivante :

« 2^o en tant que représentants des organismes assureurs :

a) en qualité de membres effectifs :

- Madame Valérie DELINCÉ;
- Madame Monsieur Sébastien CHOQUET;
- Madame Yolande HUSDEN;
- Monsieur François PERL;
- Monsieur Laurent JAUNIAUX;

- Madame Naima REGUERAS;
- Monsieur Alex PELTIER;
- Madame Elodie BOURDOUX;
- Monsieur Tanguy DURENNE;
- Madame Joëlle JOSSE;
- Monsieur Mathieu DE BACKER;
- Madame Emilie VANDERSTICHELEN;

b) en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Mario DE MATTEI;
- Monsieur Antoine PIRET;
- Madame Judith HENDERICK;
- Monsieur Julien POT;
- Madame Marion HALLET;
- Madame Ethel VANDIEST;
- Madame France GERARD;
- Madame Anne VERHEYDEN;
- Madame Géraldine MALBURNY;
- Madame Ingrid VANMECHELEN;
- Madame Vanessa VANRILLAER;
- Madame Laurence DAUGINET ».

3° le 4° est remplacé par la disposition suivante :

« 4° en tant que représentants des organisations représentatives de l'ensemble des employeurs et des organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs indépendants :

a) en qualité de membres effectifs :

- Madame Elise LAY;
- Madame Laetitia DUFRANE;

b) en qualité de membres suppléants :

- Monsieur Dominique VAN DE SYPE;
- Monsieur Christian RADERMECKER. »;

4° le 5° est remplacé par la disposition suivante :

« 5° en tant que représentants des organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs :

a) en qualité de membres effectifs :

- Monsieur Raphaël EMMANUELIDIS;
- Madame Stéphanie PAERMENTIER;

b) en qualité de membres suppléants :

- Madame Laetitia MÉLON;
- Monsieur Thibault DELEIXHE. »;

5° un 6° est ajouté et rédigé comme suit :

« 6° en tant que représentants des associations représentatives des usagers de santé et des aînés :

a) en qualité de membre effectif :

- Madame Sophie GUISEN;

b) en qualité de membre suppléant :

- Madame Sylvie DOSSIN. ».

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le 20 février 2025.

(...)

Namur, le 20 février 2025.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal,
A. DOLIMONT

Le Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale,
Y. COPPIETERS